

L'an deux mil vingt le onze janvier, Nous, Pascal PERRIN, Maire de SAINT HÉLEN, certifions avoir convoqué ce jour, dans la forme et les délais légaux, le conseil municipal pour le 16 janvier 2020.

**COMPTE-RENDU
RÉUNION DU 16 JANVIER 2020**

Le seize janvier deux mil vingt, à 20 h 30, les membres du conseil municipal de SAINT HÉLEN se sont réunis dans la salle d'honneur de la mairie sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur Le Maire.

Présents : Mmes Martine BUGEAUD – Gwénaëlle MARTIN – Monique TRÉHEL - Cathelyne KERSSIES - MM. Pascal PERRIN – Pascal LORRE – Serge RIVIÈRE – Olivier BOIXIÈRE – Pascal BOURSICOT – Olivier TRÉHEL – Olivier BOIXIÈRE – Johnny LEPÈRE – Alaïb BRIOT – Antoine DECONCHY

Absente excusée : Mme Solène DEVAUX (procuration à Mr Pascal BOURSICOT)

Secrétaire de séance : Mme Gwénaëlle MARTIN

1/ Convention « gestion des eaux pluviales urbaines »

Après avoir pris connaissance des principales conditions dans lesquelles la commune assurera, à titre transitoire, la gestion de la compétence « Eaux pluviales urbaines » au nom et pour le compte de Dinan Agglomération, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur Le Maire à signer la convention correspondante.

Celle-ci serait incluse pour une durée d'un an, renouvelable une fois.

2/ Installation classée : Unité de méthanisation « La Guerche »

Monsieur Le Maire informe l'assemblée qu'une enquête publique a eu lieu du 9 décembre 2019 au 4 janvier 2020 concernant le projet d'une unité de méthanisation présenté par la SAS METHA SERVIN au lieu-dit « La Guerche ».

Aucune remarque n'y a été formulée.

Après délibération, le conseil municipal par 14 voix « pour », 1 abstention (Mr Antoine DECONCHY) émet un avis favorable à ce dossier.

3/ Eclairage Public : Le Renard Bleu

Monsieur Le Maire donne lecture à l'assemblée du devis établi par le SDE 22 pour le remplacement de 2 mâts accidentés (tordu au niveau de la semelle) dans le lotissement Le Renard Bleu.

Participation de la commune : 546 €

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le devis présenté.

Lu et approuvé
Le Maire,
Pascal PERRIN